



## Procédure Soumission d'un dossier en RCP

L'INCa préconise le passage en RCP de tous dossiers avec un diagnostic de sarcome ou toutes tumeurs suspectes (profondes, de 5 cm ou plus) quelle que soit la localisation avant d'engager le processus thérapeutique (avant exérèse chirurgicale).

Le dossier soumis en RCP doit être composé des pièces suivantes :

- La fiche RCP disponible sur le site [www.netsarc.org](http://www.netsarc.org)
- L'IRM et/ou le scanner
- Le compte rendu d'anatomopathologie (si biopsie ou chirurgie réalisée)
- Le compte rendu opératoire (pour les patients opérés)

Ce dossier complet sera envoyé par mail ou par courrier au centre NetSarc de votre choix ([www.netsarc.org](http://www.netsarc.org)).

Le secrétariat RCP de chaque centre NetSarc accusera réception de tout dossier qui lui sera transmis mais ne présentera en RCP que les dossiers complets.